

Photo de
l'enfant

RESTAURANT SCOLAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2016-2017

Ecole Pierre Jakez HELIAS



Cette fiche de renseignements est aussi une fiche d'urgence.
Il est important que toutes les rubriques soient strictement renseignées.

ENFANT

NOM : PRENOM :

NE(E) LE :

CLASSE : ENSEIGNANT :

RESPONSABLES LEGAUX

PERE

MERE

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

CP - VILLE :

ADRESSE MAIL :

PERE : DOM.....PORTABLE.....TRAVAIL.....

MERE : DOM.....PORTABLE.....TRAVAIL.....

Pour les non-résidents à La Mézière qui néanmoins acquittent une taxe foncière ou une CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) au titre d'une activité professionnelle sur la Commune. *Ou si vous êtes en possession d'un acte notarié prouvant l'acquisition d'un terrain en vue d'une construction.* Cocher la case et fournir un justificatif.

NOMS ET PRENOMS DES FRERES ET SŒURS

NOM(S) : PRENOM(S) :

NOM(S) : PRENOM(S) :

NOM(S) : PRENOM(S) :

NOM(S) : PRENOM(S) :

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ses animations, le restaurant peut être amené à prendre des photos,
Vous autorisez vous n'autorisez pas l'utilisation des images où figure votre enfant.

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : PRENOM :

TEL : LIEN AVEC L'ENFANT :

MEDECIN TRAITANT

NOM : TEL :

ALLERGIES

Dans le cas où votre enfant est allergique à un composant alimentaire, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous avec la responsable du restaurant scolaire et fournir un certificat médical d'allergologue afin que l'allergie soit prise en compte.

INDICATIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA SANTE DE VOTRE ENFANT

.....
.....
.....
.....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle des responsables légaux)

M. OU MME :

ADRESSE :

CP - VILLE :

REGLEMENT DES FACTURES PAR PRELEVEMENT BANCAIRE

Merci de compléter (**uniquement en cas de changement de domiciliation bancaire**), dater et signer une autorisation de prélèvement bancaire* et de joindre obligatoirement un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

*document en Mairie, dans les écoles, au restaurant scolaire, au CLSH ou à télécharger sur le site de La Mézière

TARIFS DU 01/09/2016 AU 31/12/2016 (FIXÉS PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2016)

- Enfants domiciliés à LA MÉZIÈRE : € hors commune : €

!!! NOUVEAU TARIF A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017 BASÉ SUR LE QUOTIENT FAMILIAL !!!

Si vous ne renseignez pas cette rubrique, la tarification la plus élevée sera appliquée.

A noter : il n'y aura aucune rétroactivité sur les factures déjà émises.

Quotient familial :

Ou Revenu net imposable :et nombre de parts :

Nous nous engageons :

- à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche
- à respecter les conditions du Règlement Intérieur du restaurant municipal

Date :

Signature des parents :

Cette fiche est à retourner impérativement pour le 27 juin dernier DELAI

